



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX  
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 26  
Nombre de procurations : 3  
Nombre de votants : 29  
Date de la convocation : 13 juin 2023  
Date de publication : 26 juin 2023

### **Conseillers présents**

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHERE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

### **Conseillers absents non représentés**

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAOUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

### **Objet : Cession de terrain à Monsieur GIRARDOT**

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Monsieur Jean-Michel GIRARDOT est nouvellement propriétaire d'une parcelle sise rue du 19 mars 1962 afin d'y construire sa future résidence. Toutefois, l'accès au domaine public est bloqué par la parcelles AN n° 565 sur la rue du 19 mars 1962 appartenant à la Commune de Dole.

Lors de l'acquisition de sa parcelle à bâtir, Monsieur GIRARDOT a donc sollicité de la Ville, la possibilité d'acquérir cette emprise foncière pour une surface de 98ca.

Après étude de cette proposition, il apparaît que cette bande de terrain sollicitée ne présente pas d'intérêt pour la Collectivité et est indispensable au futur projet du demandeur. Les parties se sont accordées sur une cession de ce tènement foncier, situé rue du 19 mars 1962, moyennant le prix de 24 euros/m<sup>2</sup>.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** la cession à Monsieur Jean-Michel GIRARDOT demeurant 10 rue Claude Antoine Bougauld à DOLE, de la parcelle AN n° 565 d'une surface de 98ca,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 24 euros/m<sup>2</sup>,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN            POUR : 29  
                          CONTRE : 0  
                          DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Monsieur Jean-Michel GIRARDOT 10 rue Claude Antoine Bougauld 39100 DOLE
- Maître Claire-Lise LOCURCIO 98 avenue Jacques Duhamel 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOL



**Cessions à Mme et M. BEHLULI et  
Monsieur GIRARDOT**

